UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE ET LOIRE **SNUDI FO 37**

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin
Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00
udfo37@force-ouvriere.fr
http://37.force-ouvriere.org

Communiqué UDFO 37/SNUDI FO 37 Saint-Avertin le11 mars 2018

Défendre l'Ecole Publique, défendre toutes les écoles, défendre les écoles rurales ! (2)

Dans notre communiqué précédent en date du 3 février, nous écrivions *« depuis plusieurs années, le ministère de l'Education Nationale sous couvert de chartes de la ruralité cherche à fermer les écoles de village. »*

Depuis, suite à la mobilisation des enseignants, des parents et des élus défendant leurs écoles communales, l'administration de l'Education Nationale a été amenée à reculer sur plusieurs projets de fermeture de classe ; en même temps, elle maintient la pression en particulier sur les RPI des secteurs du Lochois et du Chinonais.

L'IA-Dasen vient en effet d'adresser aux maires de certaines communes un projet de **« protocole d'application de la charte académique » de la ruralité** (jamais soumis dans les instances CTA, CTSD ou CDEN !) dans lequel on peut lire :

- « *Le protocole traduit la mise en oeuvre de la loi sur la refondation de l'école* (Loi Peillon, NDLR), *notamment dans les territoires ruraux » …* avec *« …le lien scolaire-périscolaire (PEDT,…) »*
- *« Les partenaires signataires prennent les engagements suivants :*

Communes / communautés de communes : …
2- évolution au besoin des regroupements pédagogiques intercommunaux dans l'intérêt des élèves et de leurs apprentissages ;
3-accompagnement, en concertation avec les élus des territoires, des éventuelles fusions d'écoles dans l'intérêt pédagogique des élèves… »

Les choses sont claires : il est demandé aux élus, en échange de conservation momentanée de moyens, de faire évoluer les RPI, **c'est-à-dire les concentrer toujours plus en fermant des écoles** (le terme, pudiquement, n'est pas utilisé : on parle de « fusions d'écoles » !) évidemment avec toujours l'argument « imparable » : *« dans l'intérêt des élèves et de leurs apprentissages » (*repris une deuxième fois pour ceux qui n'auraient pas compris *« dans l'intérêt pédagogique des élèves »)*

A ce sujet, rappelons ce que nous écrivions dans notre précédent communiqué : *« Les écoles rurales se trouvent déjà dans des zones territoriales touchées de plein fouet par le chômage et la précarité, l'état de délabrement des services publics et des infrastructures médico-sociales ; elles ne bénéficient pas ou très peu de l'intervention des RASED, des services de soins comme les SESSAD, … »*

Il s'agit donc de la poursuite de la politique des gouvernements précédents et de son aggravation toujours dans le même sens : **faire « contractualiser » par les élus la disparition de tout service public en zone rurale** comme cela se fait déjà pour les bureaux de poste, les trésoreries, les lignes et gares SNCF, …

Les collèges publics sont aussi sur la sellette : après celui de Nouâtre *(dont nous avons aidé voici quelques temps à faire avorter le projet de fermeture),* il y a ceux de Preuilly et de Descartes qui ont été cette année dans le collimateur du Rectorat *(là encore la mobilisation des enseignants aidés en particulier par FO a fait annuler le projet de « fusion »)*

Pour FO, que les « protocoles » soient signés ou non, les postes, les classes, les écoles doivent être maintenus ! C'est la volonté des enseignants et des parents !

Nous soumettons cette position à tous ceux, parents, enseignants, élus, … des écoles rurales du département afin que la résistance qui s'est manifestée en ce début d'année 2018 puisse s'organiser et se développer

(contacts SNUDI FO 37 : 06 70 30 11 58 fo-snudi@wanadoo.fr)